



## Notation 2009 disciplinaire

Par **olivier69**, le **10/11/2009** à **21:31**

Bonjour,

Notation 2009, suite à un litige de sécurité sur des installations de vidéoprojecteurs au cours du mois de septembre, voici l'appréciation :

D'une part Mr X a des difficultés à anticiper et à s'organiser dans la réalisation des tâches. D'autre part Mr X a commis des manquements graves à sa mission : refus d'exécuter les ordres donnés par son supérieur hiérarchique, gestionnaire et chef d'établissement, comportement de dissimulation et de mensonge.

Au cours de l'année 2009 Mr X a demandé à plusieurs reprises d'exercer toutes les responsabilités liées à sa fonction d'agent chargé de la maintenance des bâtiments, je fais le constat de son incapacité à exercer ses responsabilités et je souhaite que Mr X fasse une conclusion de l'année d'exercice passée et de l'évaluation présente : celui de la perte de confiance entre l'agent et son supérieur hiérarchique.

Avis très généralisé suite à un problème, quel remarque puis je indiquer pour me défendre, suis je obligé de signer une telle appréciation dans la fonction publique. ( je ne suis pas d'accord avec ses propos et demande la révision devant la Commission Administrative Paritaire ).